

( N<sup>o</sup> 194. )

---

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur *César-Napoléon Hermant*, commerçant à Hasselt.**

*(Voir le N<sup>o</sup> 247 de la Chambre des Représentants, session 1843-1844.)*

---

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Ailly Haut Clocher, commune du département de la Somme, France, en 1807. Il était commis-voyageur pour une maison de commerce, lorsqu'il est venu résider en Belgique en 1829, et s'est établi définitivement en 1831 à Hasselt, où il a épousé une Belge, native de la même ville. Il en a des enfants et y fait un commerce assez considérable; les diverses autorités consultées le considèrent comme un négociant recommandable sous tous les rapports.

Sa demande en naturalisation ordinaire a été prise en considération par la Chambre des Représentants, à la majorité de 42 suffrages contre 6.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.